

Infos Municipales

Compte-rendu du Conseil Municipal

V oici un extrait du compte-rendu du Conseil Municipal de Chabons qui s'est tenu le 13 Mai dernier.

I - ZONE DE ROSSATIERE

Caroline CLAISSE, des services techniques de la C.C.B.E., est venue présenter le projet d'aménagement de la zone de Rossatière.

En effet, après de nombreuses étapes ce projet de création de zone d'activités qui a pour vocation d'accueillir des PME et PMI locales arrive à sa phase opérationnelle.

La présentation détaille :

- Le plan de composition de la zone et les relations C.C.B.E.-acquéreurs
- Les obligations des acquéreurs
- Les caractéristiques des aménagements
- Le planning prévisionnel

II - FINANCES

2.1 - Renouvellement annuel des occupations précaires de terrains communaux

Il est proposé de renouveler les conventions d'occupation précaire de terrains communaux aux mêmes conditions que l'année précédente, soit :

Pour la parcelle AV 307 située lieudit "l'Épinay" d'une superficie de 781 m²

Pour la parcelle AR 174 située lieudit "sous l'église" d'une superficie de 5 000 m²,

Pour la parcelle ZA 65 située lieudit "le Liers" d'une superficie de 9 668 m²,

Adoptée à l'unanimité.

2.2 - Attribution des marchés de travaux pour l'extension de l'école publique

Le coût estimatif des travaux évalué par la maîtrise d'œuvre à la phase APD, s'élève à 1 050 340 € H.T.

Cette estimation ne comprend pas les options ou tranches conditionnelles suivantes :

- la démolition de l'ancienne réserve incendie estimée à 9 905 € HT (option 1 du lot 1 – terrassements VRD) ;

- la reprise du mur de soutènement entre la cour haute et la cour basse estimée à 18 782 € HT (tranche conditionnelle 1 du lot 1 – terrassements VRD) ;

- la suppression de la marche devant l'entrée principale nord estimée à 7 670 € HT (tranche conditionnelle 2 du lot 1 – terrassements VRD)

- la gestion de la GTC estimée à 12 500 € HT (option 1 du lot 11 – Electricité – chauffage électrique).

La consultation pour la passation des marchés de travaux des lots n° 1 à 13 a été lancée le 9 mars 2011 en procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Une Commission s'est réunie en première séance le 14 avril 2011 pour procéder à l'ouverture des plis et a demandé au maître d'œuvre d'effectuer l'analyse des offres.

La Commission réunie en deuxième séance le 2 mai 2011, au vu du rapport d'analyse de la maîtrise d'œuvre a proposé :

- de rejeter trois offres comme étant irrégulières ;

- de déclarer l'appel d'offres partiellement sans suite pour le lot 6 – cloisons – doublages – faux-plafonds pour motif 'intérêt général, certaines pièces du DCE étant inadaptées : (CCTP) sur le choix des matériaux, cadre du mémoire technique sur le paramètre « nuisances de chantier » ;

- de relancer une nouvelle consultation pour le lot 6 – cloisons - doublages – faux-plafonds en procédure adaptée – article 28 du C.M.P. ;

- de proposer l'attribution des marchés des lots 1 à 5 et 7 à 13 aux entreprises suivantes :

Lot 01 - Terrassement - VRD—Espaces Verts
Entreprise GACHET pour 123 939.50 € H.T.
Dont TC1 24 934 € H.T. TC2 6 959 € H.T. Option 1 8 955 € HT

Lot 02 - Démolition - Gros Œuvres - Maçonnerie
PERON Maçonnerie pour 237 525.68 € H.T.

Lot 03 - Bois - Charpente - Bardage
AVENIR BOIS pour 137 256.59 € H.T.

Lot 05 - Menuiseries extérieures alu
BORELLO ISOCLAIR pour 69 444.21 € H.T.

Infos Municipales

Lot 07 - Menuiseries intérieures bois
Entreprise CHANUT pour 55 374.09 € H.T.

Lot 08 - Carrelages - Faïences
VITTE CARRELAGE pour 13 304.74 € H.T.

Lot 09 - Revêtements sols PVC
Entreprise CIOLFI pour 18 381.51 € H.T.

Lot 10 - Peinture extérieure et intérieure
Entreprise STPR pour 25 691.78 € H.T.

Lot 11 - Electricité - Chauffage électrique
Entreprise JACQUET pour 100 302.22 € H.T.
Dont option 1 : 8 328.00 €

Lot 12 - Plomberie - Sanitaire - VMC
GT AGENCEMENT pour 75 151.10 € H.T.

Lot 13 - Ascenseur
Entreprise CFA pour 22 550.00 € H.T.

Adoptée à l'unanimité.

2.3 - Emprunt

Afin de réaliser l'emprunt prévu au budget primitif, un appel d'offres a été lancé auprès de 5 banques. Après examen des offres, le choix se porte sur la proposition de la Caisse d'Épargne pour un prêt de 800 000 € à long terme à taux fixe garanti. Le contrat sera soumis à validation au prochain conseil municipal.

II - GESTION DU PERSONNEL

3.1 - Suppression et création de poste

Le Maire est favorable à l'avancement d'un adjoint administratif de 1^{ère} classe au poste d'adjoint administratif principal de 2^e classe.

Pour permettre cet avancement, il convient de :

- supprimer un poste d'adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe à temps non complet
- créer un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2^e classe à temps non complet.

Adoptée à l'unanimité.

3.2 - Contrat d'apprentissage

En séance du 1^{er} avril dernier, le conseil municipal a émis un avis favorable sur le principe de création d'un contrat d'apprentissage dans le cadre d'une formation pour le CAP petite enfance à l'école publique sous réserve de l'acceptation du tuteur potentiel.

L'ATSEM de 1^{ère} classe de l'école publique accepte d'être tuteur. Il est donc proposé de prendre la décision de recourir (après saisie du Comité Technique Paritaire) au contrat d'apprentissage et de conclure dès la rentrée scolaire 2011-2012 pour 2 ans le contrat avec l'apprenti (qui sera affecté au service scolaire et périscolaire) et la convention avec le centre de formation.

Adoptée à l'unanimité.

IV - COMPTE-RENDU MAIRE, ADJOINTS, CONSEILLERS DELEGUES

Maire

Le Maire rend compte de son entretien avec le sous-préfet au cours duquel ont été évoqués les dossiers suivants :

- La demande de subvention DETR pour l'extension du groupe scolaire qui est en bonne voie,
- Le devenir du Cabinet médical, le sous-préfet se proposant d'organiser une réunion de travail avec les professionnels concernés.

L'installation d'un distributeur de billets est à l'étude. Un engagement financier de la Commune serait peut être nécessaire si le seuil de rentabilité n'était pas atteint.

Les responsables de La Poste ont sollicité une entrevue, sans doute dans la perspective de la transformation du bureau de Poste en agence postale (impact financier pour la Commune).

Lors d'un entretien formalisé le président du S.S.I.A.D. (Service de Soins Infirmiers d'Aide à Domicile) a confirmé le projet à moyen terme de regrouper les services du S.S.I.A.D., de l'ADMR et de La Touvière.

A court terme et par mesure d'économie, il confirme la demande de locaux (2 pièces + archives + garage) pour loger le S.S.I.A.D. actuellement installé dans le HLM Le Faubourg.

La Cure conviendrait et permettrait de reloger aussi l'A.D.M.R. (1 pièce) actuellement hébergé en Mairie.

Il est demandé à l'adjoint chargé des bâtiments de se rapprocher du Président du S.S.I.A.D. pour connaître de façon très précise les besoins et estimer les coûts de réaménagement de la cure.

Infos Municipales

Lors de l'entretien le Président du S.S.I.A.D. a confirmé pouvoir prendre en charge les frais de fonctionnement mais ne pas pouvoir assurer ceux liés à l'investissement

1^{er} Adjoint

La Délégation **D.D.E.N.** a procédé à la visite annuelle de l'école. On attend le rapport de la délégation.

Dans le cadre de **l'intercommunalité** :

- la CLECT poursuit son travail sur l'évaluation des charges transférées pour la compétence petite enfance, enfance, jeunesse

- la répartition par commune de la participation CAF pour le CEJ 2009 aura lieu prochainement.

De nombreuses candidatures ont été reçues dans le cadre du **recrutement du responsable technique**. Le groupe de travail doit se réunir pour une première sélection.

2^e Adjoint

Une pré-réception de la **voirie S.D.H. Côté Square** a eu lieu. Des travaux complémentaires ont été demandés. Une réception provisoire sera programmée après réalisation des dits travaux. Si les réserves sont bien levées, un délai d'un an est prévu avant la réception définitive et acceptation de la reprise de cette voirie par la Commune.

Une **réforme de la fiscalité de l'aménagement** a été adoptée (loi du 29/12/2010) ; un nouveau régime de fiscalité de l'urbanisme est instauré avec une taxe d'aménagement et un versement pour sous-densité et la disparition de la plupart des participations d'urbanisme.

Ce dispositif entrera en vigueur le 1^{er} mars 2012 mais les communes devront délibérer pour sa mise en œuvre avant le 30 novembre prochain. Une réunion d'information est organisée par l'A.M.I. le lundi 6 juin à 18 h au gymnase de Colombe.

La commission finances, réunie le 10 mai dernier, a travaillé sur une **nouvelle tarification de la cantine**. La proposition sera soumise au prochain conseil.

4^e Adjoint

Une somme de 22 000 € a été inscrite au budget pour l'achat de véhicules.

Une opportunité se présente pour un véhicule d'occasion (Master 150 000 km – 5 ans 1/2) à 12 000 € TTC avec équipement, hors carte grise. Il faut se décider rapidement.

Le second achat envisagé est un utilitaire neuf. Il faut compter 11 000 €.

Dans l'immédiat, l'achat du véhicule d'occasion est validé.

Conseiller délégué cadre de vie

Programme de voirie 2011 : la commission voirie a fixé les priorités dont chemin de l'Eglise, chemin du Mollard Rond, parking de la Poste (attention clôture aire de jeux) et du cimetière.

Le Chemin du Faubourg (programme 2010) pour laquelle des réserves ont été formulées à la réception des travaux, fera l'objet d'une réfection. Deux solutions ont été proposées et la commission a opté pour la réalisation d'un enrobé. Le surcoût (10 000 € HT) sera pris sur l'enveloppe 2011.

Conseillère déléguée culture

Dans le cadre de la **compétence Action sociale prise par Bièvre Est**, les dossiers suivants sont en cours d'étude :

- Les aides des différents CCAS pour les familles fréquentant les centres de loisirs

- La convention d'utilisation de la Cure pour l'activité poterie

- La recherche d'une nouvelle commune d'accueil pour Repas/partage

La **bibliothèque informelle de la gare** a été vandalisée.

La **remise des récompenses au CM2** est programmée le 28 juin.

Un projet est à **l'étude permettant l'inscription en ligne** sur les listes électorales et le recensement citoyen sur le site de la commune (service-public.fr).

Préparation des journées du patrimoine.
